GARANTIE

Produits Sedna Aire Europe

Conditions de garantie de Sedna Aire Europe

Sedna Aire garantit au client que toutes les unités sont dépourvues de défaut de matériel et de main-d'œuvre, et remplacera ou réparera les composants du système selon les termes de cette garantie limitée. Les termes de cette garantie sont effectifs à partir de la date d'installation et s'applique uniquement aux produits achetés et installés par Sedna Aire Europe et Turquie. L'installateur est responsable de l'installation en conformité avec le Manuel d'Installation de Sedna Aire et avec les Codes du Bâtiment et de l'Electricité en vigueur au moment de l'installation.

Les périodes de garantie suivantes pour les pièces s'appliquent:

- au propriétaire initial et à sa (son) conjoint(e) ("Propriétaire"); toutes les pièces sont garanties pour une durée de deux (2) ans depuis la date d'achat sauf pour les conditions stipulées ci-dessous.
- au propriétaire initial et à sa (son) conjoint(e) ("Propriétaire"); le compresseur peut, dans certains cas, être garanti pour une période de cinq (5) ans depuis la date d'achat sauf pour les conditions stipulées ci-dessous.

  Les spécifications techniques pour les produits respectifs spécifient la durée exacte de garantie.

Si l'unité ci-dessus est installée pour une application commerciale, toutes les pièces sont garanties pour une durée d'un (1) an, et la télécommande est garantie trente (30) jours.

Quand des garanties légales locales prolongent ces périodes, les clauses légales locales s'appliquent.

Cette garantie débute à la date de l'achat initial. Si la date ne peut être vérifiée, la garantie débute quatre (4) mois après la date de fabrication.

Cette garantie ne s'applique pas aux dégâts sur les composants du système occasionnés par le transport, l'installation incorrecte, les services ou l'altération, les causes naturelles, la mauvaise alimentation électrique ou la charge incorrecte de réfrigérant, l'atmosphère corrosive, la mauvaise utilisation ou le défaut d'entretien de l'équipement. Cette garantie ne s'applique pas pour la fourniture locale ou les composants installés pour ce système. Cette garantie s'interrompt après que l'unité ait été enlevée du lieu d'installation initiale.

NI cette garantie s'applique, Ni une garantie est offerte par Sedna Aire Europe si le produit est installé par une personne autre qu'un installateur certifié ou patenté. Pour obtenir cette garantie, le propriétaire doit prouver par la signature, l'adresse et le cachet de l'installateur que l'unité a été installée par un professionnel et en conformité avec les codes locaux en renvoyant le formulaire ci-dessous.

La seule responsabilité de Sedna Aire Europe, et le seul recours accompagnant cette garantie, est que Sedna Aire Europe fournira la pièce de rechange, sans coût pour la seule pièce, pour remplacer toute pièce défectueuse due à la fabrication ou au matériau sous des conditions normales d'utilisation et d'entretien. Pour que la garantie soit accréditée, la pièce défectueuse doit être renvoyée au distributeur Sedna Aire Europe par un installateur certifié ou patenté au niveau national. La pièce de rechange donnée sous les termes de cette garantie n'est garantie que pour la durée restante de la garantie appliquée à la pièce originelle qui a été remplacée.

Cette garantie ne couvre pas la main-d'œuvre, le transport et autres coûts associés à la réparation, au remplacement, aux services ou au fonctionnement de l'unité.

Ces garanties remplacent toutes les autres garanties exprimées.

Toutes les garanties impliquées, y-compris, mais ne se limitant pas à, la garantie de possibilité de mise sur le marché et qualification, sont limitées à la durée de cette garantie. Des états ou régions ne permettent pas de limitation sur la durée de garantie, en conséquence, la limitation ci-dessus mentionnée et en termes contradictoires ne s'applique pas, tandis que les autres termes qui ne sont pas en contradiction continuent à s'appliquer.

EN AUCUN CAS, SEDNA AIRE EUROPE NE SERA RESPONSABLE DES DOMMAGES ACCIDENTELS OU CONSECUTIFS, Y-COMPRIS, MAIS NE SE LIMITANT PAS A, LES DEPENSES SUPPLEMENTAIRES OU DEGATS DE PROPRIETE. Des états ou régions ne permettent pas de limitation sur la durée de garantie, en conséquence, la limitation ci-dessus mentionnée peut ne pas s'appliquer.

GARANTIE

Produits Sedna Aire Europe

Sedna Aire Europe n'est pas responsable pour:

1. l'entretien de routine décrit dans le Manuel d'Installation tel que le nettoyage des filtres, le remplacement des filtres, le nettoyage des serpentins, et toute autre opération d'entretien de routine.
2. les dégâts occasionnés par une inondation, la foudre, les accidents, l'atmosphère corrosive, ou autres conditions hors du contrôle de Sedna Aire Europe.
3. les dégâts ou réparations effectuées à la suite d'une mauvaise installation ou application du produit.
4. l'emploi de composants ou d'accessoires incompatibles ou imprévus pour l'utilisation de cette unité.
5. des produits installés hors d'Europe y-compris la Turquie
6. des pièces non fournies par Sedna Aire Europe
7. le non démarrage due à l'interruption ou à des services inadéquats de l'électricité, ou à des pics électriques provoqués par les installations locales.
8. les dégâts ou réparations occasionnés l'utilisation, l'entretien, le fonctionnement ou la révision incorrects.
9. tout dommage occasionné par le gel ou l'éclatement de conduit d'eau en cas de panne de l'équipement.
10. tout changement d'apparence de l'unité qui n'affecte pas ses performances.
11. La non-correspondance des composants.
12. tout changement, par l'utilisateur, de l'intérieur de l'unité ou autre sans la qualification exigée.

Ce formulaire doit être rempli et renvoyé à Sedna Aire Europe, Olpketalstrasse 148, 44229 Dortmund, ou par fax : 0231-7581-351 ou scanné et envoyé par e-mail à : sales@sednaaireeurope.com

Votre HVAC est garanti 2 ans pour toutes les pièces. Pour que la garantie soit effective, vous devez remplir ce formulaire et le renvoyer à Sedna Aire Europe. Pour une garantie totale, le personnel de service qualifié et certifié doit approuver et signer ce formulaire. Le propriétaire est responsable de la fourniture de preuves suffisante de l'achat et de l'installation. Nous vous recommandons de conserver tous les documents au cours de la période de garantie. Lieu de l'installation Pays _____ Ville _____ Rue _____	Nom de l'acheteur _____ Date d'achat _____ Modèle _____ N° de série _____ Téléphone _____ E-mail _____ Signature _____ Nom du vendeur _____ Nom de l'installateur _____ Adresse de l'installateur _____ _____ Signature et cachet de l'installateur _____